

## **REGLEMENT CHALLENGE NORDIQUE COMITE DE SKI ALPES PROVENCE**

Chaque année, la commission nordique du Comité de ski Alpes Provence sélectionne un certain nombre de courses organisées par les clubs de ski nordique pour servir de base à un classement régional, pour chaque catégorie de compétiteurs licenciés à la F.F.S.

### **CALENDRIER**

Le calendrier régional est établi en début de saison par la Commission nordique avant le 15/10.

Il détermine en particulier les styles et les distances. Il convient de s'y reporter pour connaître tous les détails de chaque compétition.

Il essaiera de respecter au mieux les préconisations des directives nationales d'entraînement, notamment la part de style classique.

### **DOSSARDS ET PROMOTION**

Le CSAP met à disposition un jeu de dossards « Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes – Nordic Alpes du Sud » qui sera obligatoirement utilisé lors des épreuves (excepté pour les courses populaires).

Les logos du CSAP, de la Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes et de Nordic Alpes du Sud devront obligatoirement figurer sur tous les supports de promotion et de résultats. La remise des prix sera réalisée avec les dossards podium BPAURA et les oriflammes de la BPAURA et NADS.

### **PARTICIPATION**

Une participation aux frais d'organisation de chaque course sera demandée pour chaque compétiteur.

Le montant est fixé à 4€ par concurrent (excepté pour les courses populaires longues distances U20/SEN).

Chaque club organisateur d'une course reversera 1,5 € par coureur inscrit (sauf cas de force majeure) au Comité de ski Alpes Provence pour la dotation du classement général, l'organisation de la remise des prix et les frais (lavage des dossards...).

### **CHARTRE DE FARTAGE**

Cette charte sera applicable à toutes les épreuves inscrites du challenge excepté pour les courses populaires longues distances U20/SEN.

Elle devra avoir été signée par le Président du club et les entraîneurs du club.

En l'absence de charte signée, les athlètes du club concerné et le club ne seront pas classés.

### **MATERIEL MUTUALISE**

Le CSAP peut mettre à la disposition des clubs organisateurs le matériel de chronométrage et le matériel de biathlon.

Le matériel de chronométrage ne sera prêté qu'aux clubs dont les chronométreurs ont suivi la formation avec le matériel du comité. Le matériel de biathlon ne sera prêté qu'aux clubs disposant de bénévoles ou entraîneurs formés.

Une participation de 1€ par concurrent inscrit (sauf cas de force majeure) sera versée au comité de ski Alpes Provence.

# REGLEMENT CHALLENGE NORDIQUE COMITE DE SKI ALPES PROVENCE

## BAREME DE POINTS

<b>Place</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>17</b>
<b>Points</b>	100	95	90	85	80	75	72	69	66	63	60	58	56	54	52	50	48
<b>Place</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>22</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>25</b>	<b>26</b>	<b>27</b>	<b>28</b>	<b>29</b>	<b>30</b>	<b>31</b>	<b>32</b>	<b>33</b>	<b>34</b>
<b>Points</b>	46	44	42	40	38	36	34	32	30	28	26	24	22	20	19	18	17
<b>Place</b>	<b>35</b>	<b>36</b>	<b>37</b>	<b>38</b>	<b>39</b>	<b>40</b>	<b>41</b>	<b>42</b>	<b>43</b>	<b>44</b>	<b>45</b>	<b>46</b>	<b>47</b>	<b>48</b>	<b>49</b>	<b>50</b>	
<b>Points</b>	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	

Sprint : classement final – Poursuite (2ème jour) : classement total

## CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL

La commission nordique détermine chaque année le nombre de courses par catégorie et le nombre de courses prises en compte pour le classement général individuel par catégorie. Les meilleures courses seront prises en compte, avec obligatoirement au minimum le nombre de courses en classique déterminé.

## CLASSEMENT CLUB

Il est établi un classement général des clubs, en ajoutant les points des classements individuels de chaque licencié de U13 à SENIOR.

Les épreuves par équipe attribueront également des points selon le barème suivant :

Relais U13-U15-U16-U18 :

place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21+
points	500	450	400	350	325	300	275	250	225	200	175	150	125	100	75	65	55	45	35	25	15

Relais ou Team-Sprint U20/SEN :

place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21+
points	300	270	240	210	195	180	165	150	135	120	105	90	75	60	45	39	33	27	21	15	15

Seules les 1ères équipes des clubs attribueront les points, les autres équipes attribueront 15 points. Les équipes inter-clubs compteront pour 15 points, partagés entre les clubs selon le nombre de concurrents.

## REGLEMENT CHALLENGE NORDIQUE COMITE DE SKI ALPES PROVENCE

### REGLEMENT BIATHLON COUPE PACA

• Au niveau fartage :

Nous utiliserons la même charte de fartage que pour les épreuves de fond du comité de ski AP.

• Au niveau sécurité :

Pour les catégories U11/U13/U15 à 10M le chargeur doit être inséré dans le magasin avant le tir et retiré après le tir.

1. Je suis précautionneux avec la carabine lors de son utilisation :(je ne la jette pas sur le tapis à l'issue de mon tir) des sanctions pour non-respect du matériel pourraient être attribuées.

2. Pour U15 le tir se sera effectué avec un brassard.

3. Pour les U11 et U13 le tir sera effectué à l'aide d'une cale.

Tir 22 LR :

1. Pour la catégorie U15 la carabine reste sur le tapis durant le tir.

2. Le chargeur doit être enlevé à l'issue du tir.

3. La culasse reste toujours ouverte après le tir.

4. Ces 2 consignes sont obligatoires. Le non-respect de celles-ci entraîne une disqualification.

5. La carabine doit toujours être orientée vers les cibles, l'athlète doit être attentif lorsqu'il repose la carabine sur le tapis après son tir et lorsqu'il prend sa carabine pour tirer. Cela est un motif de disqualification.

6. Pour la catégorie U17 la carabine est portée sur le dos de l'athlète.

7. La catégorie Master porte la carabine au dos.